

2^{ème} RONDE HIVERNALE DES CLOUS LACAUNAIS

REGLEMENT

Le club TARN AUTO RETRO organise le dimanche 15 janvier 2012 la 2^{ème} Ronde Hivernale des Clous Lacaunais.

Balade de voitures de collection de plus de 20 ans ayant un passé rallystique ou modèle similaire.

Le nombre de participants est limité à 35 voitures. La date limite d'inscription est le jeudi 5 janvier 2011. La clôture des inscriptions se fera dès réception des 35 premiers dossiers validés par les organisateurs.

Parcours de 170 km environ au road-book.

Respect des règles du code de la route et de la circulation routière conforme à la réglementation décrite dans le décret 2006 du 16/05/2006.

DEROULEMENT DE LA BALADE

A partir de 7h30 vérification des documents (permis de conduire conducteur, carte verte d'assurance, carte grise, contrôle technique du véhicule)

Salle de la Balme, 81230 LACAUNE (voir plan en annexe)

Tout bruit excessif de l'échappement entrainera un refus de départ.

8H40 : Briefing obligatoire pour tous les participants

9H00 : Départ de la salle de la Balme de LACAUNE du premier véhicule pour une étape de 170km avec divers contrôle de passages.

Les départs s'effectueront de minute en minute, pour ne pas perturber la circulation des usagers habituels.

13H30 : Arrivée de la balade Col de la Bassine

14H00 : Repas au restaurant la Pansière Col de la Bassine

PARTICIPATION

Le montant de la participation est fixé à 60€ pour un équipage composé de 2 personnes.
Chèque libellé au nom de TARN AUTO RETRO

Les droits de participation comprennent : 2 plaques de la manifestation, le carnet de route et le repas pour les 2 membres de l'équipage.

SECURITE

Pour tout participant à la 2^{ème} Ronde Hivernale la sécurité est le point capital de la balade. N'oublions pas que vous circulez sur des routes normalement ouverte à la circulation et régies par le code de la route.

Votre participation ne vous accorde aucune priorité vis-à-vis des autres usagers de la route. Ceci n'est pas une compétition.

REGLES DE BONNES CONDUITE

Aucune réclamation ne sera admise en raison du caractère amical de la manifestation.
Journée placée sous le signe de la convivialité.

COMPORTEMENT

Tout comportement inamical ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion de la manifestation.

ASSURANCE

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours de la balade.

Il en va de même pour les vols de bagages et matériels demeurant en permanence sous votre responsabilité.

Les participants doivent être en règles avec leur assurance (police à jour).

Pour ce qui est du parcours, le participant à la 2^{ième} Ronde Hivernale des Clous Lacaunais renonce expressément pour lui-même, ses ayants droits, ses héritiers, proche parents, conjoints, enfants et ses assureurs à tout recours contre :

A : l'organisation de la 2^{ième} ronde hivernale des clous Lacaunais et ses responsables ou ayant droits.

B : Toute personne ou aide bénévole ou chargé de mission ou ayant un lien avec l'organisation du passage de la balade.

C : Les assureurs des personnes ou organisation visé des points A et B ci avant pour tout dommage qu'il subirait au cours de l'utilisation du parcours, cet article est valable pour tout dommage matériel ou corporel même grave. Le présent abandon de recours concernant également ses ayants droits ou héritiers ascendants assureurs.

La 2^{ième} Ronde hivernale des Clous Lacaunais est une balade avant tout et sans esprit de compétition.

OU SE LOGER

- Restaurant la Pansière à 8km de Brassac chambres d'hôtes
Tél. : 05.63.74.28.80
- Le Café de Paris Hôtel restaurant BRASSAC
Tél. : 05.63.74.00.31
- Hôtel du centre BRASSAC
Tél. : 05.63.74.00.14
- Hôtel Calas LACAUNE
Tél. : 05.63.37.03.28
- Le Relais de Fusies LACAUNE
Tél. : 05.63.37.02.03

ANNEXE

ATTENTION :

Le lieu de départ de la Ronde 2012 est la Salle de la Balme de LACAUNE (Voir plan ci-dessous)

